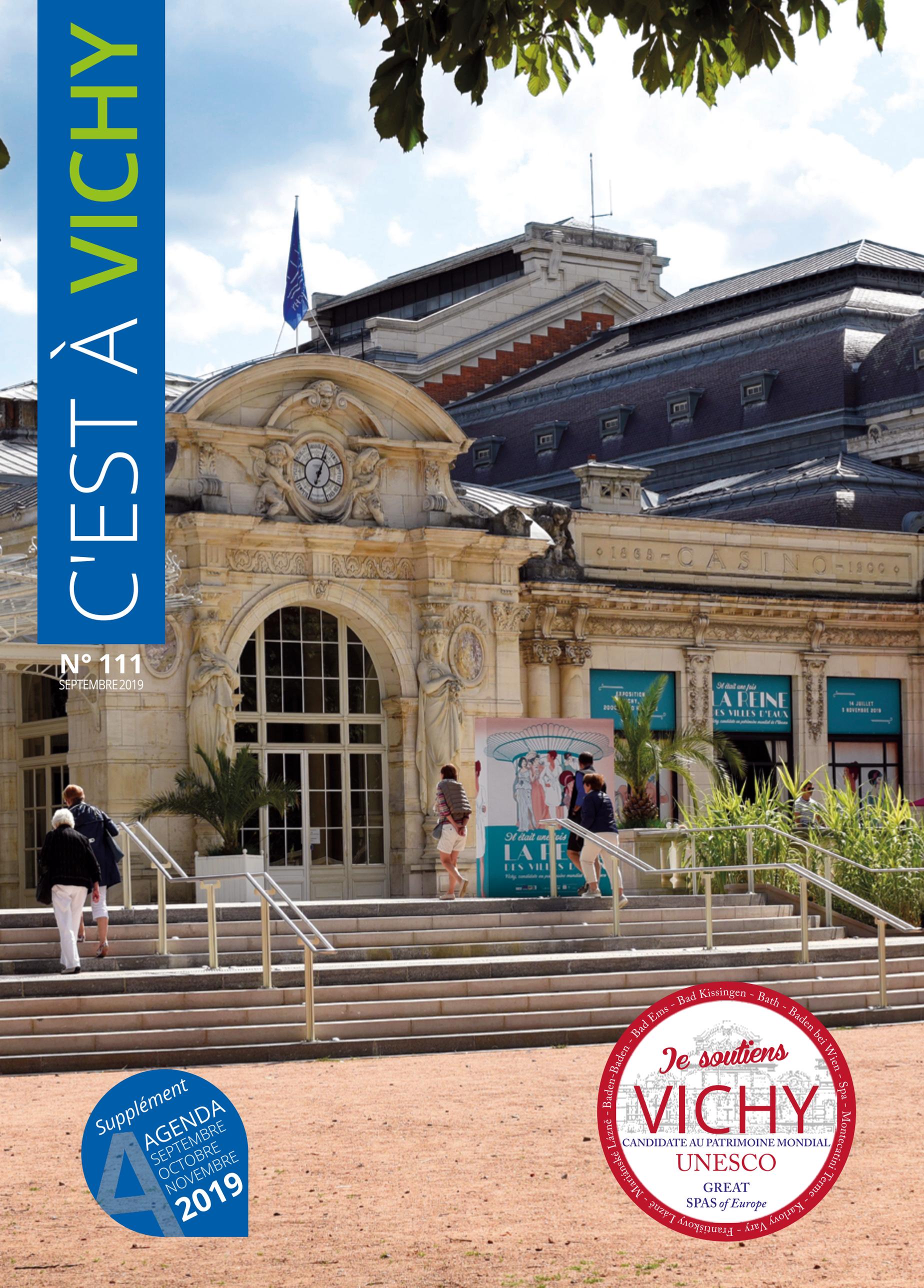


C'EST À VICHY

N° 111
SEPTEMBRE 2019



Supplément
4
AGENDA
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
2019

Je soutiens
VICHY
CANDIDATE AU PATRIMOINE MONDIAL
UNESCO
GREAT
SPAS of Europe

Františkovy Lázně - Karlovy Vary - Montecatini Terme - Spa - Baden bei Wien - Bad Kissingen - Bath - Baden - Bad Ems - Baden-Baden - Mariánské Lázně - Františkovy Lázně - Karlovy Vary - Montecatini Terme - Spa - Baden bei Wien - Bad Kissingen - Bath - Baden - Bad Ems - Baden-Baden - Mariánské Lázně

UNE ÉTAPE HISTORIQUE POUR LE THERMALISME

VICHY BIENTÔT PROPRIÉTAIRE DE SON DOMAINE THERMAL

Une page de l'histoire thermale de Vichy se tourne : après 500 ans, le domaine thermal de Vichy va quitter le giron de l'État pour être cédé à la Ville de Vichy. Courant 2020, la Ville deviendra propriétaire du Domaine thermal, après de longs mois de négociations avec l'État, notamment les services de la direction de l'immobilier à Bercy.

Situation unique en France, le Domaine thermal de Vichy est encore propriété de l'État, et ce, depuis 1523 (voir encadré). Une situation qui devrait changer dans les prochains mois, puisque le XX juillet dernier, **Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics, a donné son accord pour céder le domaine thermal à la Ville de Vichy.**

Les Vichyssois, maîtres de leur destin

Pour le Maire de Vichy, Frédéric Aguilera, «C'est une étape historique, le domaine thermal va devenir la propriété des Vichyssois !».

Cette cession va permettre à la Ville de Vichy de maîtriser son avenir thermal en étant l'interlocuteur unique de la Compagnie de Vichy qui restera le concessionnaire jusqu'en 2030 (voir P 3).

À l'heure où le thermalisme connaît un regain et où la Ville candidate dans le cadre des Great Spas of Europe pour l'inscription de son patrimoine thermal au Patrimoine mondial de l'UNESCO cette cession est déterminante. En effet, les éléments patrimoniaux du Domaine thermal doivent être profondément rénovés, comme par exemple, le Parc des Sources élément emblé-

matique qui doit, en urgence, être réhabilité, notamment pour ne pas nuire à cette candidature.

L'enjeu du Parc des Sources

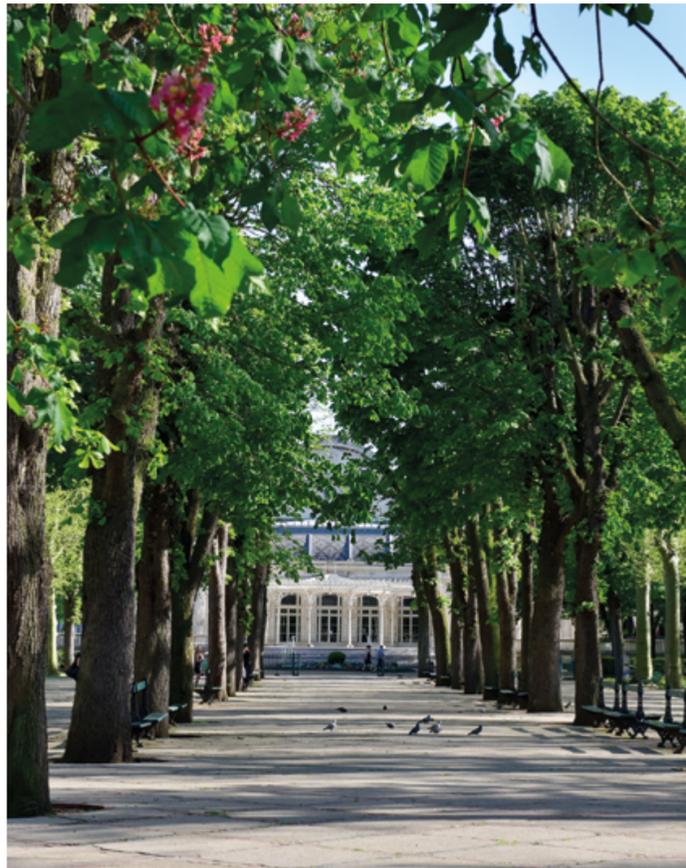
Pour avancer rapidement et ce, avant même l'acquisition, le 24 juin dernier, le conseil municipal avait approuvé la délégation de la maîtrise d'ouvrage à la Ville de Vichy, afin de lancer les études préalables à cette rénovation : diagnostics, études de faisabilité et d'opportunité, études de programmation (grands principes d'aménagement du Parc des Sources et de ses abords, et coût prévisionnel).

L'objectif de la Ville de Vichy est d'apporter à cet espace, en cœur de ville, un renouveau correspondant aux usages et à l'identité de la cité thermale et touristique du XXI^e siècle, comme elle a déjà su le faire par le passé avec succès.

Des biens ont, en effet, déjà été sortis de la concession et remis à la Ville de Vichy :

- le **Grand Casino**, rénové et transformé par la Ville en Palais des Congrès-Opéra,

- les **bains Lardy**, réhabilités et convertis en Pôle universitaire par le District et la Ville,



- le **chalet de Direction**, acquis par la Ville puis cédé pour installer la Maison Decoret, prestigieux restaurant étoilé et Relais & Châteaux,
- le **site de l'embouteillage**, repris par la Ville et Vichy Val d'Allier pour accueillir le pôle tertiaire L'Atrium.... ■

QU'EST-CE QUE LE DOMAINE THERMAL ?

Le Domaine thermal est un ensemble de biens composé d'éléments immobiliers* : établissements thermaux (*Les Dômes et Callou*), hébergements - restauration (*Hôtels Mercure Thermalia et IBIS*), sources (*Chomel, Grande Grille, Lucas, Célestins, Hôpital, Dôme, Lys, Boussange...*) parcs (*des Sources, de la Source de l'Hôpital, des Célestins*), galeries et pavillons (*Hall des Sources...*), bâtiments administratifs (*Grand établissement, Galerie Napoléon*), boutiques (*Fer à cheval et Forum*)...

*liste non exhaustive

LE RENOUVEAU DE LA COMPAGNIE DE VICHY

TROIS QUESTIONS À



Sylvain SERAFINI

Président
de la Compagnie de Vichy
& du Groupe France Thermes

Comment envisagez-vous de redynamiser le thermalisme à Vichy ?

Le groupe France Thermes s'est spécialisé depuis 10 ans dans le développement de Resort Thermaux et Touristiques. C'est-à-dire que notre ambition est d'offrir le meilleur de l'offre nécessaire au séjour du Curiste ou du Client. Cela comprend les offres de soins thermaux ou spa, l'hébergement, la restauration et les activités complémentaires. Le tout étant commercialisé et exploité par le même opérateur, synonyme de qualité homogène et de simplicité de réservation et d'usage pour le Curiste ou Client. C'est, entre autres, cette diversité d'offre couplée à un savoir-faire unique et un fort potentiel, qui nous ont séduits dans la Compagnie de Vichy. Néanmoins, elle doit négocier un virage important de son positionnement pour écrire son avenir sereinement. Nous avons donc lancé en juin dernier, dès notre arrivée, un vaste chantier collaboratif de transformation avec les équipes en place visant à concevoir le projet stratégique d'entreprise. Afin d'une part de tenir compte du passé de la Compagnie de Vichy mais aussi de dégager les lignes de force de notre futur Resort thermal et Touristique de Vichy. De plus, nous souhaitons inclure tous les acteurs de l'éco système vichyssois dans notre réflexion, à commencer par la ville, pour maximiser les effets de notre stratégie. Nous aurons ainsi établi début 2020, la feuille de route des 10 ans à venir avec un projet ambitieux mobilisant des investissements importants pour mettre à niveau certains équipements et faire évoluer l'offre.

Quels sont, selon vous, les atouts de notre ville ?

Comme beaucoup de touristes ou curistes qui fréquentent la ville, on ne peut être que séduit dès sa première visite par la Reine des Villes d'Eaux. J'ai personnellement toujours été frappé par le mélange de tourisme patrimonial unique, une ambiance quasi balnéaire grâce aux rives de l'Allier qui se renforcent positivement depuis les récentes modifications entreprises, à une vie culturelle riche et variée, une infrastructure sportive exceptionnelle et enfin une ville dans laquelle il fait bon vivre. Si vous ajoutez à ces principaux atouts une renommée mondiale portée par les marques siglée Vichy, nous obtenons ce qui, selon moi, doit (re)devenir une destination phare.

La candidature au patrimoine de l'UNESCO peut-elle être un «plus» pour votre développement et comment l'intégrez-vous dans votre stratégie ?

La candidature de Vichy au patrimoine de l'Unesco est reliée à sa richesse thermale par le programme Great Spas Of Europe. C'est sans conteste, un signal envoyé sur l'excellence architecturale du passé thermal mais aussi de là que tire encore aujourd'hui la légitimité et l'accumulation du savoir-faire de la compagnie de Vichy. C'est bien entendu un atout formidable de développement que nous souhaiterions pouvoir intégrer dans notre stratégie globale de promotion. Nous soutenons donc et sommes, à notre niveau, promoteurs du classement tant attendu.

Pour la Compagnie de Vichy, exploitant historique du Domaine thermal depuis 1853, et plus gros employeur privé de la ville (255 salariés), 2019 est aussi une année marquante, puisqu'elle a été rachetée, en juin dernier par le groupe «France Thermes», désormais 2^{ème} acteur du secteur du thermalisme et du tourisme de santé, qui prévoit d'importants investissements.

Par cette acquisition, le Groupe France Thermes devient propriétaire de l'ensemble des activités de la Cie de Vichy, dont la partie exploitée sous concession de l'État -et bientôt de la Ville de Vichy- : la vente d'eau minérale «Vichy Célestins», les établissements thermaux des Dômes et Callou (qui accueillent 8500 curistes médicalisés /an), des hôtels (Thermalia, IBIS...), le Vichy Célestins Spa Hôtel (Spa, Hôtel et Pôle santé), la filiale «Vichy Spa International» et le contrat de fourniture exclusive d'eau thermale avec L'Oréal pour les cosmétiques VICHY et de licence avec Carambar & Co pour les pastilles. Déjà implanté à Châtel-Guyon, où il développe actuellement un resort, le Groupe prévoit un plan d'investissement et de rénovation de plusieurs millions d'euros à Vichy.



LE DOMAINE THERMAL EN QUELQUES DATES

- 1374 - 1384 : Vichy est rattachée au Bourbonnais par l'acquisition du château de Vichy par Louis II de Bourbon
- 1523 - 1531 : Suite à des conflits de successions entre les Ducs de Bourbon et François 1^{er}, à la mort du Connétable Charles III en 1527 et de Louise de Savoie, mère de François 1^{er}, en 1531, le Duché de Bourbon est définitivement rattaché au Domaine royal
- 1605 : Le Roi Henri IV crée la Surintendance générale des Bains et Fontaines Minérales. L'administration royale construit le premier établissement thermal, la «Maison du Roi»
- À la Révolution, les biens de la couronne deviennent «biens privés de la Nation». Jusqu'en 1840, l'État est en position de monopole des sources naturelles
- 1833 - 1842 : le domaine est géré en affermage par les frères Bosson
- 1842 - 1853 : l'État exploite les thermes en régie directe
- 1853 : pour gérer le Domaine thermal de l'État à Vichy, Napoléon III concède l'exploitation de l'établissement thermal à la société «Lebbobe, Callou et Cie».
- 1862 : la société devient Compagnie fermière de Vichy, future Compagnie de Vichy.

BUDGET, UN ACCORD ÉQUILIBRÉ

Le prix négocié, de 25 millions d'Euros, ne pèsera pas sur les finances de la Ville... ni donc sur le contribuable vichyssois. L'annuité d'emprunt sera en effet intégralement couverte par la redevance versée chaque année par l'exploitant, la Compagnie de Vichy, et qui s'élève à environ 1,7 millions d'Euros.

Parallèlement, la commune mobilisera des subventions (Région, Département...) pour faciliter l'acquisition.

CANDIDATURE UNESCO : UNE FENÊTRE OUVERTE SUR LE MONDE

GREAT
SPAS of Europe

QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE MONDIAL ?

L'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) est l'une des quinze institutions spécialisées du système de l'Organisation des Nations unies (ONU) créée le 16 novembre 1945 à la suite des dégâts de la Seconde Guerre mondiale. Elle a pour objectif selon son acte constitutif de «contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales pour tous,

sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations unies reconnaît à tous les peuples».

Le Patrimoine mondial n'est ni un label, ni une marque, mais une inscription portant reconnaissance d'une valeur internationale. «L'UNESCO encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Cela fait l'objet d'un traité international intitulé Convention concernant la protection du patrimoine mondial,

culturel et naturel, adopté par l'UNESCO en 1972. Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir.»*

Ces patrimoines culturels et naturels sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. Des sites remarquables sont inscrits avec des lieux aussi extraordinaires que *les Pyramides d'Égypte, la Grande Muraille de Chine*, des sites chargés d'histoire et de vestiges tels que *Pompéi, le sanctuaire historique du Machu Picchu*. La France fait

partie du top 10 des pays classés au patrimoine de l'UNESCO avec 44 inscriptions parmi lesquelles : *le Pont du Gard, Versailles, la ville fortifiée de Carcassonne, le Mont Saint-Michel* ou encore, récemment, *la Chaîne des Puy et la faille de Limagne*.

Ce qui rend exceptionnel le concept de patrimoine mondial est son application universelle. Les sites du patrimoine mondial appartiennent à tous les peuples du monde, sans tenir compte du territoire sur lequel ils sont situés. ■

*Source : <https://fr.unesco.org/>

LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE (VUE) DES «GREAT SPAS OF EUROPE» ?

Les Grandes Villes d'Eaux d'Europe constituent un témoignage exceptionnel du phénomène européen des villes d'eaux. Phénomène urbain, social et culturel, complexe dont les origines remontent à l'Antiquité, il a atteint son apogée entre 1700 et les années 1930. Ces lieux de villégiature mondains, dédiés à la santé, aux loisirs et aux rencontres étaient les seuls en Europe à concurrencer les grandes métropoles sur le plan culturel. Ils ont donné lieu à une nouvelle typologie urbaine qui occupe une place importante dans l'histoire architecturale et sociale de l'urbanisme, ainsi que dans celle du tourisme moderne naissant.

Une proposition d'inscription commune est nécessaire pour saisir la géographie de ce réseau de villes d'eaux, son échelle géopolitique historique ainsi que la diversité de son histoire et de ses styles. Chaque ville d'eaux s'est développée autour de sources géothermiques et minérales naturelles «curatives» qui, en fonction de leurs qualités variées, étaient prescrites pour des pathologies spécifiques. Les sources ont servi de catalyseur

à un développement urbain novateur. Les ensembles de bâtiments thermaux tels que les bains, les buvettes, les halls destinés à la consommation d'eau thermale, les installations médicales, les colonnades et les galeries, sont conçus pour exploiter les ressources d'eau minérale naturelle.

La «cure» était agrémentée par des salons de conversation, ainsi que par des lieux de divertissement et d'autres équipements destinés aux curistes, tels que des casinos (les jeux étaient très répandus dans toute l'Europe et jugés comme essentiels aux villes d'eaux), des théâtres, des hôtels et des villas. Tous ces éléments sont intégrés dans un contexte urbain plus large qui inclut un environnement récréatif soigneusement géré et composé de parcs, de jardins, de promenades, d'installations sportives, de sentiers et de promenades dans la forêt.

Les Grandes Villes d'Eaux d'Europe représentent le développement le plus remarquable de l'utilisation médicale traditionnelle des eaux de sources

minérales par les médecins des Lumières à travers l'Europe. Cet héritage thérapeutique a eu un impact profond sur le développement des villes, leur popularité et leur économie et, plus largement, sur les avancées en matière de santé et de bien-être.

Leur contribution au développement de la bonne société européenne se caractérise, sous la forme d'un patrimoine immatériel, par des lieux ayant été le théâtre d'événements politiques majeurs ou par leur atmosphère créative particulière qui a ins-

piré des œuvres de haute valeur musicale, littéraire et picturale, dotées d'une Valeur universelle exceptionnelle.

Les Grandes Villes d'Eaux d'Europe ont réussi à préserver leur fonction originale. Elles conservent leur fonction de lieux de cures pour le corps et l'esprit qui continue de contribuer à la culture, aux comportements et aux coutumes européennes. ■

Source :
extrait du dossier de candidature des «Great Spas of Europe»



Les maires et représentants des onze "Great Spas of Europe" se sont réunis à Vichy les 3 et 4 septembre afin de préparer les prochaines étapes de la candidature.

QU'APPORTE À UN SITE L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ?

Sous le nom des Great Spas of Europe (GSE), les onze villes les plus représentatives du thermalisme européen se sont réunies pour déposer une candidature commune à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Vichy a reçu l'agrément du Ministère de la Culture pour représenter la France dans cette candidature transnationale.

«La ville de Vichy est, pour la France, intégrée à cette inscription en série pour avoir largement contribué à l'élaboration de la culture thermale du XIX^e siècle.»*

*Annonce de Franck Riester, Ministre de la Culture dans un communiqué de presse du 31 janvier 2019

Une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO apporte une visibilité internationale et un nouveau regard des habitants sur ce patrimoine exceptionnel tout en les encourageant à le préserver. «C'est un effort qui n'est pas uniquement tourné vers l'extérieur, précise Anke Matthys, coordinateur local de la candidature UNESCO «Great Spas of Europe», il s'agit également d'une démarche endogène nous permettant de mieux comprendre ce qui nous entoure, une forme d'invitation à reconsidérer ce que nous avons sous les yeux et dont on

ignore parfois la valeur et la signification».

Il s'agit d'une reconnaissance d'excellence que de nombreux territoires ont utilisée. «Nous connaissons les vertus d'une telle inscription qui peut être exploitée comme un facteur d'attractivité

Réunion d'information avec les commerçants, le 29 avril 2019



territoriale permettant un tourisme durable et maîtrisé. L'inscription est un engagement international avec les obligations de préservation qui vont avec. C'est une chance pour le territoire et ça nous pousse à nous engager pour le maîtriser et le valoriser. ■

ÉTAPES CLÉS DE LA CANDIDATURE :

- 07/07/2014 : inscription de Vichy sur la liste indicative française dans le cadre de la candidature transnationale «Great Spas of Europe».
- 12/05/2016 : sélection finale des 11 villes composant la candidature.
- 22/01/2019 : signature du dossier de candidature à Paris.
- 24/01/2019 : dépôt officiel du dossier auprès de l'UNESCO.
- Septembre/octobre 2019 : inspection des 11 sites par les experts de l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites).
- Décembre 2019 : Réunion du panel d'experts ICOMOS puis invitation des États candidats afin de présenter les premières recommandations et interrogations sur la candidature.
- 28 février 2020 : Envoi des réponses aux éventuelles questions du panel ICOMOS.
- Mars 2020 : Deuxième panel ICOMOS qui présentera l'évaluation révisée selon les réponses fournies en février et rédigera l'évaluation finale (conclusion non publique).
- Mai 2020 : conclusion de l'évaluation rendue publique.
- Juin/juillet 2020 : Réunion du Comité du patrimoine mondial à Fuzhou en Chine : décision finale.

WWW.VICHY-PATRIMOINE-MONDIAL.COM

UN TÉMOIGNAGE EXCEPTIONNEL QUI SE CONJUGUE AU PLURIEL

Baden bei Wien (Autriche)

La ville de Baden bei Wien est située à côté de la grande métropole européenne de Vienne, siège historique d'une des plus grandes dynasties impériales du monde, les Habsbourg. Baden bei Wien a longtemps été leur station estivale préférée, un «*Spa des Empereurs*» et un aimant pour l'élite politique. La ville combine, de manière unique, l'architecture du début du XIX^e siècle et celle du début du XX^e siècle lorsqu'elle devient une station thermale de classe mondiale. Le quartier thermal est centré sur le jardin thermal autour duquel sont regroupés les principaux édifices de la station (*maison de cure, hall des sources, kiosque à musique, salle de concert*). Le paysage thérapeutique et récréatif de la station s'étend sur un terrain pittoresque composé de collines, de vallées, d'une ceinture de villas «*sommerfrische*» et de parcs. Écrin d'inspiration de compositeurs de renom tels que Wolfgang Amadeus Mozart, Ludwig van Beethoven et Johann Strauss, Baden bei Wien hérite d'un patrimoine musical d'une importance exceptionnelle. ■

Spa (Belgique)

Spa, ville thermale éponyme et perle des Ardennes belges, a joué un rôle précurseur dans la reconnaissance des propriétés médicales de l'eau minérale dès le début du XVII^e siècle. Ses eaux gazeuses étaient idéalement adaptées à la consommation et ont largement été distribuées à travers l'Europe. Ce qui a conduit à l'introduction du nom «*SPA*» dans le vocabulaire anglais. Depuis le début du XVIII^e siècle, les nombreuses sources thermales qui jaillissent sur une colline boisée au sud de la ville servent à la fois aux soins et à l'activité physique. Un réseau de promenades relie ces différentes sources à la ville. Spa a acquis une renommée internationale en tant que «*Café de l'Europe*». À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, elle a été transformée en station thermale moderne à l'architecture classique française. Aujourd'hui, la tradition et le savoir-faire sont soutenus par l'ajout d'un nouveau centre thermal surplombant la ville. ■

Karlovy Vary (République Tchèque)

Karlovy Vary est la plus grande station thermale de Bohême. Connue comme «*Le plus grand salon en plein air d'Europe*», elle a accueilli des familles royales, des chefs d'État européens, des aristocrates de haut rang et des artistes de renom. Elle se distingue par une source qui jaillit comme un «*geyser*», une composition unique d'eau thermale, des méthodes innovatrices en thermalisme et un ensemble architectural exceptionnel. Le quartier thermal suit les nombreuses sources thermales qui jaillissent dans la vallée de la rivière «*Teplá*» (*chaude*). Celui-ci présente de riches architectures de styles historiques et Art Nouveau de la seconde moitié du XIX^e siècle, âge d'or de la ville. Un paysage naturel thermal qui se caractérise par des flancs de vallée en terrasses, des villas extravagantes, des promenades et des sentiers, ainsi que des points de vue panoramiques. Les thermes historiques continuent d'être utilisés pour les soins thermaux et la «*cure par boisson*» se tient au sein de magnifiques colonnades où l'on peut voir des milliers de visiteurs quotidiens avec des tasses en porcelaine de forme traditionnelle. ■

Františkovy Lázně (République Tchèque)

Františkovy Lázně est une «*nouvelle ville thermale*» planifiée au XIX^e siècle située dans le bassin du «*triangle thermal de Bohême occidentale*». Construite selon une trame orthogonale centrée sur une zone d'émergence de sources thermales, elle a su préserver une authenticité exceptionnelle. Son aspect architectural harmonieux est fondé sur les principes baroques et se caractérise par son paysage naturel thermal constitué d'une triple ceinture de parcs, dans lesquels, vingt-quatre sources et leurs pavillons architecturaux sont reliés par de longues promenades. La station est entourée d'une vaste forêt et d'étendues de terres sauvages qui ont inspiré la pratique de l'enveloppement de boue pour la première fois dans le monde. Sa spécialité thermale est, historiquement, le traitement des maladies féminines. Františkovy Lázně fut donc un lieu émergent d'émancipation ayant incité les femmes à venir seules. Des œuvres musicales et littéraires y ont été créées par des compositeurs et auteurs de renommée internationale. ■

Mariánské Lázně (République Tchèque)

Mariánské Lázně (ou *Marienbad*) est une «*nouvelle ville thermale*» du début du XIX^e siècle située dans le bassin du «*triangle thermal de Bohême occidentale*». Elle conserve un haut degré d'authenticité et apporte une contribution significative au paysage urbain historique novateur des «*Great Spas of Europe*». Cette «*ville-parc*» présente une grande harmonie avec la nature. Avec un ensemble de bâtiments thermaux néoclassiques exceptionnels (XIX^e et début du XX^e), elle acquiert, à partir des années 1870, une réputation internationale de lieu de rencontre des familles royales et de l'aristocratie. Elle fut le théâtre d'importantes négociations politiques internationales, de rassemblements scientifiques et d'inspiration pour les grands artistes. Des sources s'élèvent dans un dédale de collines boisées avec des sentiers thérapeutiques et récréatifs. Mariánské Lázně continue d'être l'un des centres les plus importants du thermalisme et la cure se déroule dans les bâtiments thermaux originaux. ■

Bad Ems (Allemagne)

Bad Ems, est une ville d'eaux compacte, un modèle qui atteste de la profondeur temporelle de la tradition thermale. La pittoresque «*Imperial Spa*» est devenue l'une des villes thermales les plus importantes d'Allemagne, un lieu d'événements et de décisions politiques majeures, un lieu de loisirs avant-gardiste avec un patrimoine musical important. Située dans une vallée de l'affluent du Rhin, ses sources thermales sont regroupées. Sur un même site, près de la rivière où le principal quartier thermal a été implanté tout au long de son histoire. Son patrimoine architectural remarquable révèle des évolutions allant de la «*Wildbad*» médiévale à la station internationale sophistiquée du XIX^e siècle et aux aménagements modernes du début du XX^e siècle. La transition vers un paysage naturel thermal constitué de sentiers thérapeutiques et de vues depuis les hauts rochers reste parfaitement lisible. L'eau minérale «*Bad Ems*» a une longue histoire d'embouteillage, et ses sels étaient utilisés dans les célèbres pastilles d'Ems. ■

Baden-Baden (Allemagne)

Baden-Baden, la «*Capitale d'été de l'Europe*», était fréquentée par l'élite dirigeante et culturelle de l'Europe du XIX^e siècle. Située à l'ouest de la Forêt Noire, elle est devenue l'un des villes d'eaux les plus grandes et les plus à la mode d'Europe avec une tradition ininterrompue d'utilisation de l'eau thermale, de l'antiquité à nos jours. Toutes les phases de développement ont été préservées dans la structure de la ville, mais le XIX^e siècle est prédominant. La vieille ville de Baden-Baden et le quartier thermal sont aménagés de part et d'autre de la rivière Oos. Baden-Baden a acquis une réputation mondiale en tant qu'exemple ultime de la station thermale récréative allemande grâce à son Kurhaus et son Casino. C'était aussi un lieu d'inspiration pour les grands artistes et les œuvres d'importance universelle. Aujourd'hui, les soins thermaux et les bains perdurent avec une grande popularité dans les établissements thermaux historiques et nouveaux, tandis qu'une tradition exceptionnelle de musique et de théâtre se perpétue de façon dynamique. ■

Bad Kissingen (Allemagne)

Bad Kissingen, le «*Great Spa*» bavarois relie le néoclassicisme, la modernité du XIX^e siècle et l'ère de la réforme du début du XX^e siècle. L'architecte Max Littmann a construit et reconstruit la quasi-totalité des édifices thermaux dans une architecture exceptionnelle en utilisant des formes et des matériaux innovants ; le «*Wandelhalle*» (*Grand Foyer-buvette*) est la plus grande structure du genre au monde. Le développement s'est déroulé en dehors de la ville médiévale fortifiée, guidé par le regroupement des sources, la rivière Saale, et le plus ancien jardin thermal, le tout faisant une transition vers les parcs et les collines boisées. Sa renommée internationale s'est accrue à partir de 1874 avec les visites du chancelier impérial allemand Otto von Bismarck. Ses quartiers d'habitation sont conservés dans la Haute-Saline, qui fait partie d'un second quartier thermal qui se distingue par les premières installations industrielles de production de saumure, une caractéristique importante des stations thermales européennes. Le tourisme de santé reste dynamique dans ce «*Grand Spa*», maintenu dans sa fonction d'origine. ■

Montecatini Terme (Italie)

Très tôt les médecins de Montecatini Terme ont reconnu les propriétés thérapeutiques de l'eau thermale. Montecatini Terme a servi de modèle dans un pays riche en sources thermales. Elle a attiré d'importants intellectuels et artistes, tels que Verdi, Puccini et Leoncavallo. Un ambitieux projet de rénovation a transformé un «*jardin thermal*» de la fin du XVIII^e siècle en un «*paysage thermal*». Son architecture monumentale, centrée autour de quatre sources principales, est parsemée dans une oasis de jardins, de parcs et de promenades. L'image verdoyante se poursuit dans une ceinture de pins et d'oliviers en terrasses qui, avec le funiculaire historique, escaladent le flanc escarpé de la montagne couronnée par Montecatini Alto - le point central du Viale Verdi, le boulevard central et l'axe principal de la ville d'eaux moderne. Avec son architecture thermale éclectique réinterprétée dans le style toscan, Montecatini Terme continue à servir de centre de traitement thermal. ■

Bath (Royaume-Uni)

D'une ville médiévale fortifiée autour de ses sources chaudes, la grande «*Ville d'eaux Georgienne*» a été créée au cours du XVIII^e siècle lorsque la royauté et la haute aristocratie la visitait fréquemment. Des prototypes d'architecture thermale y ont été mis au point, et Bath a contribué à la création d'une société bienséante, contribuant à façonner les traditions et les idéaux démocratiques européens. Distinguée par ses édifices thermaux emblématiques, son urbanisme géorgien exceptionnel, ses ensembles architecturaux Palladiens, ses rues en arc de cercle, ses cirques et ses places, Bath gère ses sources thermales depuis 2000 ans. Aujourd'hui, c'est une station thermale vivante, dont les fonctions de baignade ont été revalorisées par des rénovations originales et des nouvelles structures. ■



LA REINE LÈVE LE VOILE SUR SON HISTOIRE

Jusqu'au 3 novembre, pour accompagner et soutenir la démarche UNESCO, découvrez l'exposition «*Il était une fois la reine des villes d'eaux*» qui retrace les 2000 ans d'histoire de Vichy. Une histoire liée, depuis l'origine, au thermalisme. C'est dans l'écrin exceptionnel du Palais des Congrès-Opéra de Vichy que plus de 550 pièces sont présentées (*œuvres d'art, découvertes archéologiques, objets anciens, reconstitutions dessin et 3D, manuscrits, maquettes, plans, photos, films, etc.*) sur plus de 1.500 m² de parcours.



INFOS PRATIQUES

Tous les jours (*sauf le mardi*) de 10h à 19h jusqu'au 22 septembre
et 13h à 19h du 2 octobre au 3 novembre

Tarif plein (Exposition «*Il était une fois la Reine des villes d'eaux*» + accès Opéra Ouvre-toi) : 10€
Tarif groupe CE, 10 personnes et plus : 5€

Tarif réduit (*sur présentation d'un justificatif*) moins de 26 ans, plus de 60 ans, demandeurs d'emplois, bénéficiaires du RSA, associations culturelles vichyssoises, familles nombreuses, Pass'curistes, Cavilam, Pass Région : 4€

Billet groupé (Exposition «*Il était une fois la Reine des villes d'eaux*» + musée des Arts d'Afrique et d'Asie + musée de l'Opéra) : 14€

Gratuit pour les moins de 18 ans

Billet à 15€ qui permet de revenir aussi souvent qu'on le veut à l'exposition pour en apprécier toute la richesse

→ L'exposition c'est aussi des ateliers, des visites sur rendez-vous le matin pour les scolaires et les groupes et une boutique.

DES PARTENAIRES ET DES MÉCÈNES

De nombreux financeurs, mécènes ou partenaires se sont associés à cette exposition, 15 entreprises ont signé avec la Ville de Vichy une convention de mécénat : *Frédéric Boffin, Créateur de patrimoine, Vichy Enchères, Confiserie Moinet, ACM France, Sofama, Percall, La Pâtisserie, ISRP Vichy*, mais aussi : *Banque Nuger, Vichy Laboratoires, Bricomarché Cusset, Saint-Yorre, Hôtel-restaurant Les Nations, Caisse d'épargne Auvergne-Limousin, CIC Vichy, Crédit Agricole-Centre-France.*

Autres partenaires majeurs avec de nombreux prêts de documents : *la Compagnie de Vichy et la société CAP "Vichy Laboratoires" du groupe L'ORÉAL.*

Les particuliers peuvent également apporter leur soutien.

Contact : 04 70 30 50 16 - m.parmenier@ville-vichy.fr

ILS ONT VISITÉ L'EXPOSITION...



Laurent Stéfani, Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO

Richard Ferrand, Président de l'Assemblée Nationale

Agnès Pannier-Runacher, Secrétaire d'État à l'Industrie

Jean-Paul AGON, PDG du groupe L'ORÉAL



QUAND LES TECHNICIENS BRÛLENT LES PLANCHES !

2350 m² de cloisons, 3200 heures de fabrication, de pose, d'installation ! Au total 30 agents ont façonné la scénographie de l'exposition depuis le centre technique municipal avant de réaliser son montage au Palais des Congrès. Une exposition ne se construit pas uniquement en accrochant des tableaux aux murs ou en plaçant des sculptures dans des vitrines. C'est le fruit du travail de toute une équipe (*comité scientifique, Fonds patrimoniaux et services techniques de la ville*) qui a permis un coup de projecteur incroyable sur les 2000 ans d'histoire de la cité thermale.

AMBASSADEURS UNESCO

Particuliers et associations s'investissent pour la candidature de Vichy au patrimoine mondial de l'UNESCO. Aujourd'hui ce sont 24 «ambassadeurs UNESCO» qui défendent le projet en participant à l'accueil, à l'orientation et à la médiation de l'exposition «*Il était une fois la Reine des villes d'eaux*». Ces bénévoles se forment et donnent voix à la démarche de la Ville de Vichy auprès de la population. À travers différentes actions, ils participeront à la communication et pourront être force de proposition pour imaginer des projets dans le cadre de la candidature de la Ville de Vichy au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Vous souhaitez rejoindre l'aventure ?

Contact : 04 70 30 50 16 - m.parmenier@ville-vichy.fr



Qu'ils soient habitants, touristes, curistes, commerçants, entreprises, associations... La population de Vichy et des alentours est nombreuse à se mobiliser pour cette candidature. Des personnalités du monde politique, culturel, sportif et des institutions, comme les communes de Montrond-les-Bains, Nérès-les-Bains, Gannat, Bourbon-Lancy ou Saint-Yorre (par délibération du conseil municipal) ont, eux aussi, témoigné de leur soutien à ce projet.



La Fondation du Patrimoine soutient la candidature UNESCO

LE SOUTIEN EN TRAIT D'UNION : TOUS AMBASSADEURS !



PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE

La Ville de Vichy présente les contours de son Site patrimonial remarquable (SPR), périmètre à l'intérieur duquel sont élaborées des règles particulières en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage afin de préserver un patrimoine de qualité.

La protection du patrimoine, étroitement liée à l'histoire de la cité thermale.

Dotée d'une architecture thermale et de villégiature foisonnante, la ville de Vichy s'est principalement développée autour des sources thermales, au gré des modes et des usages ces derniers siècles. Comme l'indique le cadastre de 1812, on recense, tout d'abord, une ville relativement resserrée autour du cœur médiéval de Vichy (aujourd'hui quartier du Vieux Vichy) et du gros hameau de Vichy-les-Bains centré autour de la source de la Grande Grille. Entre ces deux secteurs, le paysage est constitué de terres agricoles. Madame de Sévigné, par ses lettres vantant les mérites des eaux de Vichy, au XVII^e siècle, déclenche un nouvel engouement pour Vichy. «*Tout d'abord reconstruit sur lui-même, le tissu urbain commence à se développer au-delà des remparts*, explique Agnès Marcaud, architecte-conseil de la Ville. *Jusqu'au tournant des années 1800, on logeait au couvent ou chez l'habitant. Vers 1820, le terrain du Parc des Sources est aménagé pour offrir un lieu de promenade aux curistes entre les deux*

bourgades principales. L'hôtellerie naissante va s'installer autour des deux artères longeant le parc : les actuelles rues Wilson et du Parc. Ce premier développement urbain représente le cœur du bien Unesco.

L'arrivée du chemin de fer, dont l'implantation est décidée par Napoléon III, est un autre moment clé, en termes d'urbanisation. «*Dès 1865, la structure urbaine de la cité thermale va se développer à partir du plan en étoile centré sur la gare. Cet espace urbain contenu entre le Sichon et l'actuel quartier de France correspond à la zone tampon dans le cadre de la candidature, dont le périmètre est calqué sur celui du site patrimonial remarquable (SPR).*»

Redonner l'attrait d'antan au paysage urbain

À partir des années 70-80, les projets urbains se dirigent vers des démolitions-reconstructions d'envergure. «*Il fallait protéger d'urgence les bâtiments les plus emblématiques : le grand établissement thermal, le Hall des Sources, les Galeries et le Grand Casino-Opéra rapidement classés au titre des monuments historiques. Près de 40 inscriptions succéderont durant cette période.*»

Les repérages nécessaires à cette

29 rue Forestier, techniques anciennes pour créer l'illusion de mur en brique



26 rue St-Dominique, restitution des décors de faux colombage et fausses briques



Exemple de portes à conserver

première vague de protections révéleront beaucoup d'autres richesses patrimoniales. «*Il y eut d'abord l'entrée en vigueur, en 1997, de la ZPPAUP : Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager. Cette règle a permis un premier repérage des bâtiments exceptionnels et met en place les premières règles de sauvegarde, de conservation et de mise en valeur du patrimoine.*»

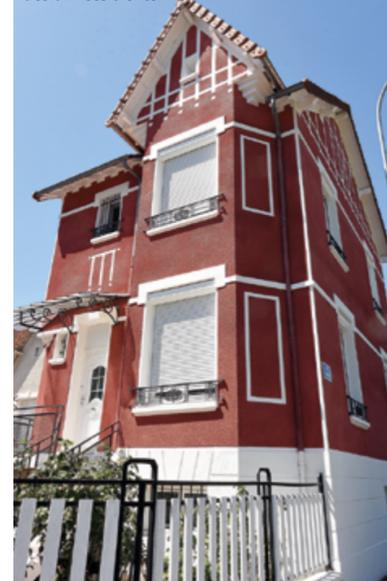
L'évolution des règles nationales et des préoccupations environnementales demande une mise à jour de ces documents avec un répertoire plus affiné de la classification des immeubles. «*La transformation de la ZPPAUP vers l'AVAP : Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, plus complète, avec 4 catégories d'immeubles repéré, est lancée dès 2014 pour une mise en application depuis le 25 mars 2019.*» Ces documents forment la partie réglementaire du site patrimonial remarquable (SPR) de Vichy.

L'objectif premier du site patrimonial remarquable est bien de conserver et mettre en valeur au maximum les caractéristiques d'origines des édifices patrimoniaux comme la sauvegarde des matières existantes pour les décors, les

menuiseries. Il est, par exemple, demandé de conserver les portes d'entrée ouvragées, ou encore les volets et persiennes, éléments caractéristiques de chaque époque. C'est aussi pour accompagner cette volonté de sauvegarde et de mise en valeur qu'une aide aux façades est mise en place* par la Ville et Vichy Communauté. Les quatre catégories du périmètre SPR (voir encadré) sont concernées par ce dispositif. ■

* pour les immeubles d'habitation

29 rue Jeanne d'Arc, maison avec enduit tyrolien et faux colombage typique des années trente



Plus d'informations sur www.ville-vichy.fr/urbanisme

UNE NOUVELLE CARTOGRAPHIE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR)

► Catégorie 1 Monuments historiques

(En noir sur le plan)

La ville de Vichy compte 50 protections au titre des monuments historiques qui représentent 66 édifices. Une législation spécifique les protège hors SPR-AVAP.

► Catégorie 2+, Immeubles exceptionnels (en rouge)

Au total 142 immeubles sont répertoriés dans cette catégorie. Il s'agit d'édifices emblématiques qui ont participé à l'histoire et à la vie du thermalisme. Ce sont, principalement, des bâtiments représentatifs de la Belle Époque, l'Aletti Palace et les grands hôtels (l'Astoria, l'Interna-

tion), des villas d'exception mais aussi le passage Giboin et d'anciens grands magasins comme l'Hôtel d'agglomération auparavant Galeries Parisiennes puis Nouvelles Galeries puis Cité marchande, ou encore des édifices publics comme la Grande Poste. Leur conservation et mise en valeur d'un état d'origine sont demandées.

► Catégorie 2 Immeubles remarquables (hachuré rouge)

Il s'agit de 387 édifices à l'architecture remarquable par la qualité de composition de la façade et la richesse des décors. Ils participent à des ensembles urbains cohérents

et sont représentatifs d'une époque : l'ensemble urbain de la place des Sources, les cités jardin des rues des Sources, Chomel, Saint-Dominique, Longchamp ou encore les lotissements de la rue de Strasbourg ou Forestier, mais aussi les immeubles art déco remarquables de la rue Nicolas-Larbaud. Leur protection porte sur l'ensemble des murs extérieurs et toiture. Leur suppression est susceptible de représenter une perte pour le patrimoine.

► Catégorie 3
Immeubles intéressants (en orange)

Il s'agit de bâtiments présentant des qualités architecturales qui

structurent le paysage urbain de part leur nombre (1286). Leur typologie représentative joue un rôle déterminant dans le paysage architectural de la ville. Leur protection porte sur l'ensemble des murs extérieurs et toiture. Ces édifices sont à préserver et à mettre en valeur.

► Catégorie 4 Édifices non protégés (en gris)

Il s'agit d'immeubles dont la valeur patrimoniale n'est pas encore référencée. Pouvant être transformés afin d'améliorer leur aspect architectural si nécessaire, la restauration et l'entretien des édifices et de leur décor sont à privilégier. ■

LES GRANDS CHANTIERS

AMÉNAGEMENT ENTRÉES DE VILLE

Tête du pont de Bellerive / avenue Aristide Briand / square Albert 1^{er} / rue Sévigné : Depuis cet été, et après les interventions sur les réseaux, le square Albert 1^{er} et la rue Sévigné font l'objet de toutes les attentions avec l'esquisse des futurs espaces publics : pose de nouvelles bordures et réfection des revêtements des trottoirs et du square. La circulation et le stationnement ont été interdits sur les espaces en chantier. Les travaux viennent de basculer sur l'avenue Aristide Briand où la circulation passera en sens unique (*en sortant de Vichy*) jusqu'aux vacances de Toussaint. Durant cette période, cet axe sera interdit pour refaire la chaussée. Dès novembre, place à la réfection des espaces jusqu'au pont de Bellerive, notamment pour les vélos.

Axe Cusset-Vichy (avenue de Gramont - avenue de Vichy) : La rénovation de l'avenue de Vichy à Cusset s'inscrit dans le pro-

gramme de rénovation urbaine du quartier de Presles à Cusset. Le chantier de voirie est entièrement achevé depuis la fin du mois de juillet. Les plantations d'arbres d'alignement (*platanes d'Orient et vivaces à leurs pieds*) seront réalisées dès l'automne. Cet axe, très fréquenté de l'entrée des deux villes, est stratégique : accès aux quartiers proches, zone commerciale, lycée et futur Conservatoire. Il sera désormais plus apaisé, intégrant les déplacements des vélos grâce à la piste cyclable dédiée, et plus sécuritaire pour les piétons.

VOIRIE

Boulevard des Romains / Rue du Docteur Challier : Les rues du Pré Fleuri, du Docteur Challier, l'allée Mesdames, le boulevard des Romains et l'avenue de Gramont s'achèvent avec les enrobés de chaussée.

Rue Ravy-Breton : Les travaux de renouvellement des réseaux sont achevés. Depuis la rentrée, la rénovation des trottoirs et de

la chaussée démarre ainsi que la piétonisation du tronçon jusqu'à la rue de l'Hôtel des Postes. À la mi-novembre, la rue sera entièrement rénovée, prête pour la période des fêtes de fin d'année.

Rue Sidi Brahim : Ce chantier va durer jusqu'en mars 2020. Des interventions très lourdes sur les réseaux sont nécessaires : le réseau d'eau potable a été entièrement remplacé. Depuis la rentrée, les réseaux électriques sont tous renouvelés avant que le réseau d'assainissement soit transformé. En fin d'année, les trottoirs, la chaussée et l'éclairage public seront rénovés.



CONSERVATOIRE ARTISTIQUE :

La transformation de l'ancien internat du lycée de Presles en conservatoire artistique d'agglomération se poursuit. L'aménagement intérieur du rez-de-chaussée va prochainement démarrer alors que celui du 3^e étage touche à sa fin. Les travaux sur la façade arrière se terminent et les travaux sur la façade sur rue vont débiter.

La fin des travaux est prévue pour la fin octobre 2019 dans l'objectif d'ouvrir l'établissement au public après les vacances de la Toussaint. ■



N°111 - SEPTEMBRE 2019
22.000 exemplaires
Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1279-936X

Directeur de publication
Christophe Malléjac

Conception et rédaction
Direction de la Communication

Imprimerie
Decombat



Crédits photos

RM Nunes Photography / Fotolia
Nicolas Khayat Photography
Romana Fürnkranz
David Laudien
Marek Vaneš
Dominik Ketz
Torben Beeg
Colin Hawkins
Patrice Mallet
Xavier Thomas
Caroline Dussart
Amélie Millet
Laurence Planck
Cédric Carmié
DR

C'EST À VICHY
MAIRIE DE VICHY
B.P. 42158 - 03201 VICHY CEDEX
+33 (0)4 70 30 17 17
www.ville-vichy.fr
webmaster@ville-vichy.fr

LA CLOCHE A SONNÉ

À l'heure où septembre sonne à la porte, trousse et cahiers sont à peine rangés dans les cartables tandis que les engins de chantier et outils en tout genre ont travaillé tout l'été ! Alors que les élèves de Sévigné-Lafaye ont fait leur rentrée dans une école toute neuve, ceux de Georges-Méchin suivent avec attention les travaux en attendant la rentrée 2020. Le point sur les chantiers.

ÉCOLE SÉVIGNÉ-LAFAYE

Après l'école Lyautey, inaugurée en 2013, c'est une deuxième école entièrement rénovée qui fait l'objet d'un vaste chantier engagé à l'été 2017 avec une mise aux normes, notamment, pour les personnes à mobilité réduite et pour l'amélioration des performances thermiques. Le chantier s'est déroulé en deux grandes phases : la rénovation de l'école élémentaire, côté mairie, puis la rénovation et l'extension de la maternelle, côté rue Neuve.



Ce qu'il faut retenir...

- Coût des études et travaux : environ 5 millions d'euros TTC
- Le chantier a été réalisé tout en maintenant des classes sur place.
- Les travaux ont permis d'augmenter les capacités d'accueil des écoles : passage de 3 à 5 classes de maternelle, et de 8 à 10 classes pour l'élémentaire.
- École maternelle : elle occupe désormais le bâtiment de plain-pied côté rue Neuve et une partie du bâtiment perpendiculaire (*aile Est*). Un couloir fermé a été construit pour desservir chaque salle.
- École élémentaire : elle occupe les deux bâtiments principaux de deux étages (*Est et Sud*) et le bâtiment de plain-pied (*Ouest*). Les cages d'escalier ont toutes été refaites et un ascenseur a été créé pour répondre aux normes d'aménagement pour les personnes à mobilité réduite.

Une coursive couverte dessert les salles de l'étage et relie les deux bâtiments de l'école. Au rez-de-chaussée, le restaurant scolaire, en fonctionnement depuis un an, est devenu un self pour responsabiliser et rendre autonomes les enfants.

- Les extérieurs ont également été refaits : tous les élèves entrent et sortent de l'école depuis la rentrée de septembre 2019 par un nouvel accès à l'angle de l'avenue Doumer et de la rue Neuve où se trouvent, aussi, les deux cours d'école.

ÉCOLE GEORGES-MÉCHIN

Le chantier a démarré durant l'été 2018, un troisième chapitre se déroulent en deux grandes phases : côté Ouest, puis côté Est. La première vient de s'achever et le chantier a basculé pour une autre année côté Est. La fin de ce projet est prévue pour la rentrée de septembre 2020.

Ce qu'il faut retenir...

- Coût des études et travaux : environ 4,2 millions d'euros TTC
- Le chantier est réalisé tout en maintenant les classes sur place.
- Première phase : une extension du bâtiment a été construite côté rue de Soissons pour accueillir la nouvelle cage d'escalier et l'ascenseur. L'ancien logement de fonction, côté rue du Bel Air, accueille désormais le restaurant scolaire et les vestiaires du personnel technique. Le restaurant est aménagé en self suivant le même principe que celui des écoles Sévigné-Lafaye. Les premières salles de classe sont aussi achevées.
- Deuxième phase : été 2019 - été 2020 : cette étape comprend la démolition de l'ancien bâtiment de restauration et des préaux, le réaménagement de la deuxième partie des salles de classe. L'entrée de l'école, rue du Bel Air, sera déplacée en partie centrale. Le mur de clôture sera refait et un porche d'accueil sera créé

Bien évidemment, ces travaux s'accompagnent d'une réfection complète de l'isolation, des huisseries et du système de chauffage pour améliorer les performances thermiques du bâtiment. ■



TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Groupe «Vichy Ensemble»

Donner du sens à la candidature UNESCO

La candidature de Vichy au classement du Patrimoine mondial de l'UNESCO offre déjà une manière d'horizon politique et territorial à notre Ville, ce qui n'est pas rien par les temps actuels.

Elle constitue en outre un projet culturel et identitaire poussant Vichy à réévaluer et, quelque part, à se réconcilier avec son identité et son passé, processus nécessaire s'il en est pour une ville qui vécut si longtemps à l'écart d'elle-même.

Vichy a des atouts, mais miser son développement sur le tourisme n'est pas suffisant. La désindustrialisation du bassin vichyssois en fait une ville sinistrée, les jeunes n'ont plus de débouchés et sont contraints d'aller chercher du travail ailleurs. Ceux qui ont pu en trouver, ne veulent pas de logement en ville, et aspirent à une maison avec jardin.

Cela étant, ne nous y trompons pas, ce classement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO ne constitue pas une fin en soi.

Ni au regard des retombées supposées, souvent surestimées, qu'un tel surcroît de notoriété engendrerait en termes d'attractivité, très loin sans doute de cette providentielle manne touristique à laquelle on se prend parfois à rêver par nostalgie de cet âge d'or de la Reine des Villes d'Eaux. Et encore moins une fin en soi, au regard des défis - écologiques, climatiques, numériques, économiques

et sociaux - auxquels notre territoire fera de plus en plus face et qui l'appellent à une transformation profonde. Considérons dès lors cette candidature moins comme la promesse d'un retour à une prospérité rêvée que comme un levier de développement et de transition vers le Vichy du XXI^e siècle, adapté aux défis de son temps : vers un Vichy, ville-nature, où l'urbanisme renouerait partout avec les éléments, ses sources, les sols, le végétal et la fraîcheur ainsi qu'elle l'a fait avec sa rivière. Vers un Vichy

et sociaux - auxquels notre territoire fera de plus en plus face et qui l'appellent à une transformation profonde.

Considérons dès lors cette candidature moins comme la promesse d'un retour à une prospérité rêvée que comme un levier de développement et de transition vers le Vichy du XXI^e siècle, adapté aux défis de son temps : vers un Vichy, ville-nature, où l'urbanisme renouerait partout avec les éléments, ses sources, les sols, le végétal et la fraîcheur ainsi qu'elle l'a fait avec sa rivière. Vers un Vichy

Groupe «Vichy bleu Marine»

La clientèle des commerces a nettement moins de moyens que par le passé et la concurrence de la vente en ligne continuera à faire des ravages, surtout que le choix y est plus large. Miser sur la transition énergétique ne peut se faire qu'à condition qu'elle soit moins onéreuse, ce qui est loin d'être

le cas. On demande à l'employé d'être mobile, et on le surtaxe honteusement sur ses déplacements. Les gilets jaunes au début ont bien lancé des revendications dont les Mondialistes n'ont pas tenu compte. Après le réchauffement, le changement

climatique est un nouvel argument qui sert de prétexte à de nouvelles taxes. Nous avons constaté le matraquage médiatique lors de l'épisode caniculaire de fin juin. Les Français n'en peuvent plus. Ils ont placé en tête aux Européennes notre liste souverainiste, la liste de Jordan Bardella. Ce n'est qu'un début.

Après le réchauffement, le changement climatique est un nouvel argument qui sert de prétexte à de nouvelles taxes. Nous avons constaté le matraquage médiatique lors de l'épisode caniculaire de fin juin. Les Français n'en peuvent plus. Ils ont placé en tête aux Européennes notre liste souverainiste, la liste de Jordan Bardella. Ce n'est qu'un début.

Marie-Martine Michaudel,
Isabelle Réchard, Marianne Malarmey,
Christophe Pommeray, François Skvor

www.vichybleumarine.fr



«QUAND ON S’PROMÈNE AU BORD DE L’EAU»



Comme le chantait Jean Gabin dans le film *La Belle Équipe* : *«Quand on s’promène au bord de l’eau, comme tout est beau, quel renouveau, [...] On a le cœur plein de chansons, l’odeur des fleurs nous met tout à l’envers, [...] Chagrins et peines de la semaine, tout est noyé dans le bleu dans le vert. Un seul dimanche au bord de l’eau,*

au trémolo des p’tits oiseaux, suffit pour que tous les jours semblent beaux...». Aujourd’hui, en rive gauche comme en rive droite, les berges de l’Allier sont devenues **«the place to be»** pour boire un verre, se balader, dîner en terrasse, faire du sport, pratiquer des activités en famille ou se détendre entre amis. ■



L’ÉLITE DU SKI NAUTIQUE À VICHY !

1963, le plan d’eau nouvellement créé vient d’être mis en eau et accueille le premier Grand Prix International de ski nautique. 2019, la rénovation des berges en rive gauche signe la renaissance des activités à l’image de ce qui a déjà été réalisé en rive droite. Une nouvelle fois, c’est dans un environnement inédit que le plan d’eau reçoit une compétition internationale de la discipline. Après la Nouvelle-Zélande en 2015, Seattle en 2017, c’est au tour de la Ville de Vichy d’accueillir les Championnat du Monde de ski nautique de vitesse jusqu’au 15 septembre.

